La Ville de Jacou recrute un(e) Policier(ère) Municipal(e)

Cadre d'emplois : Agents de police municipale

Grade : Gardien-Brigadier ou Brigadier-Chef Principal de police municipale

Rejoignez une commune dynamique en pleine évolution

Située au sein de la Métropole de Montpellier, la Ville de Jacou compte près de 7 000 habitants et bénéficie d'un cadre de vie privilégié ainsi que d'équipements publics de qualité.

Dans le cadre de la modernisation et du renforcement de sa Police Municipale, la commune a engagé une ambitieuse restructuration de son service : réaménagement des locaux, acquisition d'un nouveau véhicule, déploiement d'un logiciel métier performant, développement de la vidéoprotection et renforcement des moyens humains.

Afin de poursuivre cette dynamique au service de la prévention, de la tranquillité publique, de la sécurité et de la qualité de vie des habitants, la Ville de Jacou recrute un(e) Policier(ère) Municipal(e).

Vos missions

Sous l'autorité du Chef de service et au sein d'une équipe composée de quatre policiers municipaux et d'un agent administratif, vous participez à l'exercice des missions relevant des pouvoirs de police du Maire.

À ce titre, vous assurez notamment :

- Les missions de surveillance et de prévention sur l'ensemble du territoire communal.
- La sécurisation des abords des établissements scolaires ;
- Le respect des arrêtés municipaux ;
- La constatation et le relevé des infractions relevant de vos compétences ;
- Les actions de prévention et d'éducation routière en milieu scolaire ;
- La rédaction et la transmission des écrits professionnels ;
- La participation aux manifestations publiques et aux cérémonies officielles ;

Vous adaptez vos modes d'intervention aux besoins du terrain grâce à des patrouilles véhiculées, pédestres ou à VTT. Vous inscrivez votre action dans le cadre de la convention de coordination avec la Gendarmerie nationale et développez des partenariats avec l'ensemble des acteurs locaux.

Profil recherché

- Fonctionnaire titulaire du cadre d'emplois des agents de police municipale (recrutement par voie de mutation) ou lauréat du concours de Gardien-Brigadier ;
- Bonne connaissance du cadre juridique et réglementaire des missions de police municipale ;
- Maîtrise des outils informatiques et des logiciels métiers ;
- Sens du service public et du contact avec la population ;

- Aptitude au travail en équipe ;
- Capacités de médiation et de gestion des situations sensibles ;
- Qualités rédactionnelles ;
- Rigueur, autonomie, sens de l'organisation et esprit d'analyse ;
- Permis B exigé.

Conditions d'exercice

- Cycle de travail intégrant, selon les nécessités du service, des vacations de nuit, les week-ends et jours fériés ;
- Armement de catégories B et D ;
- Patrouilles véhiculées, pédestres et à VTT ;
- Rémunération statutaire ;
- Indemnité spéciale de fonctions ;
- Prime annuelle.

Informations complémentaires

Poste à pourvoir dès que possible
Candidatures (lettre + CV) à transmettre à :

Monsieur le Maire
Ville de Jacou
9, place Frédéric Mistral
34830 JACOU
rh@ville-jacou.fr